



Trace n° 52984699

Boucle de 5 km au départ du four à pain de Frangouille qui permet de découvrir l'ancien hameau de Frangouille, l'église Ste Marie (construction datant du moyen-âge), le hameau et le prieuré de St Xist, l'ancien chemin des mineurs, le hameau du Mas Dissol.

Durée	1h 35	Difficulté	Facile
Distance	4,99 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	45 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	36 m	Commune	La Tour-sur-Orb (34260)
Point haut	294 m	Région	Massif central
Point bas	242 m		

Description

Le départ se fait depuis le four à pain de Frangouille. Attention, il est impossible de se garer autour du four à pain. Prévoir de se garer sur et autour de la placette où se trouve l'ancien sécadou, l'abribus (et la boîte aux lettres PTT).

Points de passages

D/A Le four à pain de Frangouille
| N 43.667594° / E 3.146101° - alt. 261 m - km 0

D/A
N 43.667605° / E 3.145759° - alt. 270 m - km 4.99

Informations pratiques

Vous trouverez de l'eau à la fontaine de Frangouille. Il y a un panneau "eau non potable" installé par la commune car l'eau n'est pas contrôlée. Les habitants du hameau la boivent sauf après de forte pluies ou l'eau est troublée.

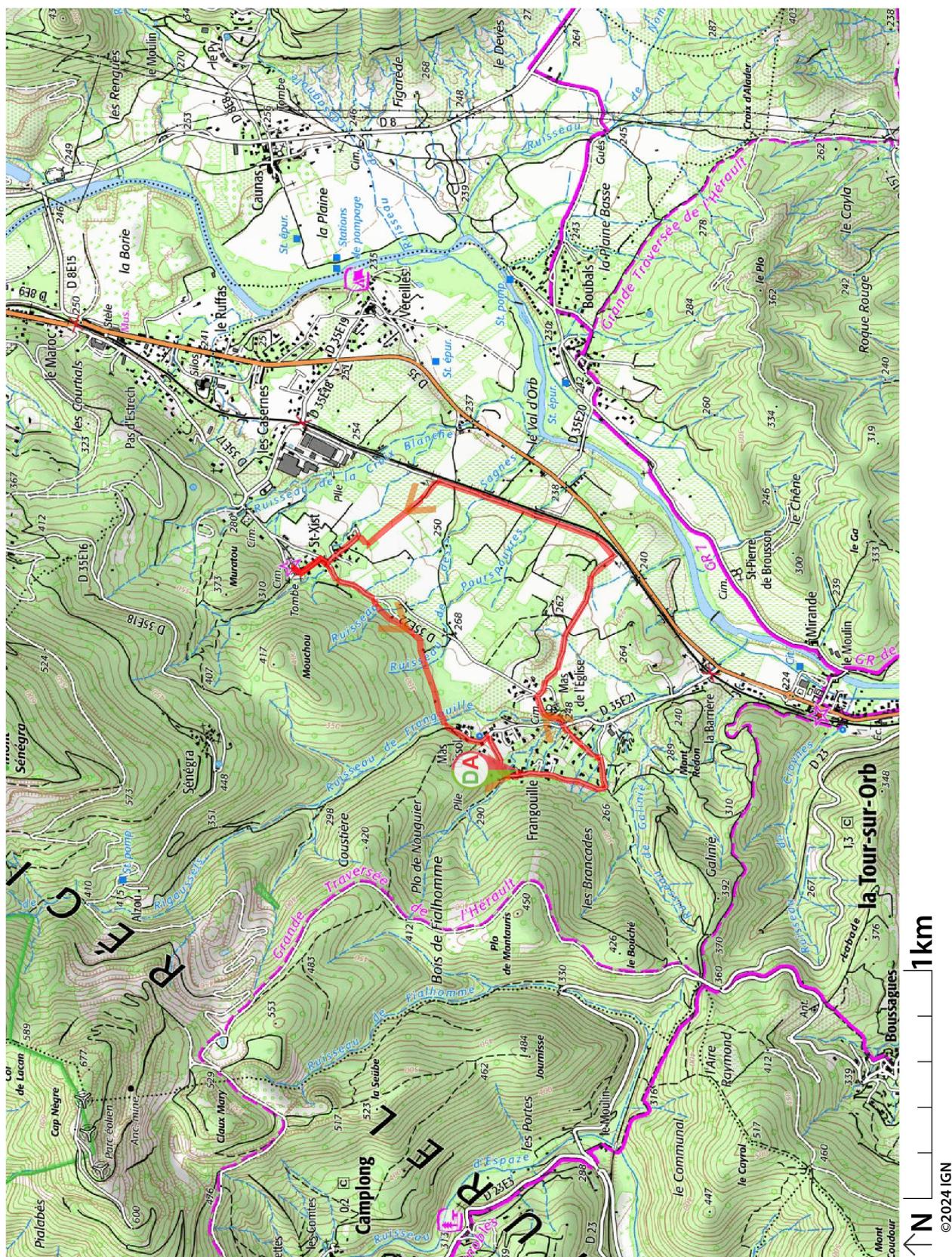
A proximité

Sur le parcours vous pourrez découvrir:

1. le four à pain de Frangouille
2. l'église Ste Marie de Frangouille
3. le prieuré de St Xist
4. les anciens sécadous du hameau

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-52984699/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



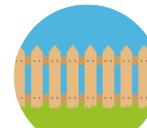
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.